*Paris, le* *Juillet* 1780.

M

Nous avons l'honneur de vous prévenir que nous venons de contracter une Société avec M. Perrouteau, comme vous le verrez par la circulaire ci-jointe. Cet événement ne cause aucun changement dans les affaires de la Maison, que celui d'être mieux en état d'exécuter les ordres de nos Amis. Nous nous flattons que vous voyez, avec plaisir, M. Perrouteau devenir notre Associé. Cette union est fondée sur l'estime mutuelle & l'amitié intime qui a toujours régné entre lui & M. Delon. Nous vous prions de vouloir bien continuer à notre nouvelle Société l'amitié & la confiance que vous nous avez témoignée jusqu'à présent, & vous pouvez être assuré que nous ne négligerons rien pour les mériter de plus en plus.

Nous avons l'honneur d'être bien sincérement,

M

Vos très-humbles & très-obéissans serviteurs,

Delon &c

Base Circulaires Fiduciae, fiduciae_roux_1077, Source : Archives de la Chambre de commerce et d'industrie Marseille-Provence. Fonds Roux, LIX-515